

# Label départemental Villes et villages fleuris 2022

Le 24 octobre dernier, à Vitrac Montane, s'est déroulée la cérémonie de remise des prix du label départemental des Villes et Villages Fleuris 2022. Le Président du Conseil départemental de la Corrèze a distingué la commune de Ligniac, avec le premier prix dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants. Il est à noter que deux autres communes de notre secteur de Haute-Corrèze, ont également été récompensées, la commune de Latronche et la commune de Chirac Bellevue.

À cette occasion, un chèque de 600 euros nous a été remis. Cette cérémonie a eu lieu en présence des Conseillères départementales, Marie Laure Vidal, Présidente du jury du label VVF, Audrey Bartout, Vice-Présidente du jury du label VVF, de Frédéric Bivert, Maire de la commune de Ligniac, et d'Isabelle Vignal, Première Adjointe au maire. La prochaine étape pour 2023 : décrocher une première fleur que le jury régional de Nouvelle Aquitaine aura la charge d'attribuer. Un audit est



prévu à partir du mois de mai. Nous candidaterons également au label départemental 2023, avec un audit prévu en avril.

Les équipes de la commune vont tout mettre en œuvre pour réussir ce challenge. Un verger éducatif ainsi qu'un rucher-école, sont en cours de réalisation à côté

de notre école, autour d'un projet en partenariat avec le lycée agricole de Neuvic.

